

Ralliez-vous à la **Canada-Vie**

Vouée à la croissance de votre entreprise

Depuis plus de 165 ans, nous travaillons avec des conseillers prospères à qui nous offrons du soutien ainsi que la possibilité de se perfectionner.

- Fondée en 1847, la Canada-Vie est la première compagnie d'assurance-vie canadienne.
- La Canada-Vie est une filiale de Great-West Lifeco Inc. Great-West Lifeco et ses filiales gèrent un actif consolidé d'environ 1,1 billion de dollars¹ et sont membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power.
- La Canada-Vie se concentre sur le réseau des conseillers et cabinets indépendants, y compris les courtiers et cabinets indépendants rattachés à des agences générales déléguées, les organisations nationales de distribution et les courtiers et cabinets directs indépendants.
- La Canada-Vie a beaucoup d'expérience avec les conseillers – elle a formé avec succès une équipe de vente à l'échelle nationale avant de passer, en 1999, à un réseau de conseillers et de cabinets indépendants.
- La Canada-Vie offre une vaste gamme de produits d'assurance et de placement pour répondre aux besoins de sécurité financière des Canadiens.
- Les conseillers peuvent se fier aux équipes régionales de soutien aux ventes établies dans tout le pays. Elles sont constituées d'experts-conseils en commercialisation et de membres du personnel administratif qui travaillent dans quatre centres principaux dont l'objectif est de créer des occasions d'affaires et de gérer les ventes.

La Canada-Vie a reçu des cotes de crédit parmi les meilleures de l'industrie de la part des principales agences de notation en ce qui a trait à sa capacité d'effectuer des règlements et à sa solidité financière².

¹ En date du 31 décembre 2014.

² Selon les évaluations des sociétés A.M. Best Company, Dominion Bond Rating Service, Fitch Ratings, Moody's Investors Service et Standard & Poor's Ratings Services à la date de publication.

Produits de placement de la Canada-Vie

Polices de fonds distincts

La Canada-Vie offre une variété de fonds individuels et de solutions de fonds de fonds pour vous soutenir afin que vous puissiez proposer un portefeuille de placements diversifié à vos clients. Chaque semestre, la Canada-Vie procède à un examen rigoureux des activités des gestionnaires de placements pour chaque fonds et chaque gestionnaire de placements.

Trois niveaux de garantie :

- Garantie applicable à l'échéance et garantie applicable à la prestation de décès de 75 pour cent
- Garantie applicable à l'échéance de 75 pour cent et garantie applicable à la prestation de décès de 100 pour cent
- Garantie applicable à l'échéance et garantie applicable à la prestation de décès de 100 pour cent

OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES (la disponibilité varie en fonction du niveau de garantie; des frais additionnels s'appliquent)

Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance

Revalorisations annuelles automatiques de la garantie applicable à l'échéance

Cette option est offerte à l'égard des polices avec garantie de 100/100

Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès

Revalorisations annuelles automatiques de la garantie applicable à la prestation de décès

Cette option est offerte à l'égard des polices avec garantie de 75/100 et de 100/100

Option de garantie de revenu viager de la Canada-Vie

Revenu garanti la vie durant dès 50 ans et caractéristiques offertes pouvant faire augmenter le montant des versements de revenu futurs

Cette option est offerte à l'égard des polices avec garantie de 75/75 et de 75/100

Caractéristiques facilitant vos affaires de placement

- Possibilité pour les clients de souscrire une police en versant aussi peu que 50 \$ par mois au moyen d'une entente de prélèvement automatique sur le compte (PAC) qui permet de choisir parmi des fréquences multiples, notamment une fréquence hebdomadaire
- Options de frais souples pour tous les fonds (plusieurs options de frais peuvent être appliquées à une police)
- Substitutions de fonds systématiques, y compris les montants de dix pour cent pouvant être rachetés sans frais
- Rééquilibrage automatique sans frais supplémentaires
- Possibilité de désigner un coentier et un copropriétaire de police (des conditions s'appliquent)

Taux préférentiel pour les investisseurs aisés

- Possibilité d'offrir des frais concurrentiels et des options de taux personnalisables aux clients à valeur nette élevée grâce aux fonds des séries privilégiées 1 (intégrés) et 2 (taux transparents et ventilés avec frais de service négociables)
- Règles favorables relatives à l'admissibilité des actifs : Nous regroupons les actifs familiaux et commerciaux pour aider les clients à atteindre le seuil de 500 000 \$ et à être admissibles aux tranches de taux qui y sont associées
- Tarification au premier dollar : Au titre de la série privilégiée 2, à mesure que l'actif total augmente, les frais diminuent pour chaque dollar de la série, et non seulement pour les derniers dollars investis
- Protection offerte par les fonds distincts dans un monde de valeurs mobilières : Ils offrent aux clients aisés qui investissent traditionnellement dans les valeurs mobilières des avantages comme le contournement de la succession, qui permet un transfert immédiat et confidentiel aux bénéficiaires désignés, la possibilité de protection contre les créanciers et des options de garantie

Fonds distincts avec protection du patrimoine

- Offert aux clients âgés de 80 à 90 ans
- Protection immédiate grâce à une garantie applicable à la prestation de décès de 100 pour cent et choix de 17 fonds distincts
- Garantie applicable à l'échéance de 75 pour cent et garantie applicable à la prestation de décès de 100 pour cent
- Avantages des fonds distincts et possibilité d'utiliser des placements productifs d'intérêts

Options de placements productifs d'intérêts

- Taux de rendement garanti et avantages d'investir auprès d'une compagnie d'assurance
 - Contournement de la succession
 - Protection potentielle contre les créanciers
- Placements à terme à intérêt garanti (IG) – d'une durée de un à dix ans (en années complètes)

Rentes de revenu

- Rentes viagères et à terme
- Options entièrement personnalisables pour adapter le revenu aux besoins particuliers

Pour de plus amples renseignements sur nos produits, nos services et notre soutien, veuillez communiquer avec le centre régional de commercialisation le plus près de chez vous.

Colombie-Britannique	1 800 663-0413
Ontario	1 877 594-1100
Prairies	1 888 578-8083
Région de l'Est	1 800 361-0860

Ensemble, on va plus loin^{MC}